

La question est loin d'être résolue encore cette année

La surcharge des classes, problème insoluble ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4885 - Dimanche 22 septembre 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Deux foires incendiées en trois jours dans le même quartier

Page 4

Le RND se décidera le 4 octobre

Abdelaziz Belaid, 15^e postulant aux présidentielles du 12 décembre

Page 3

Les Houthis proposent la paix

Par Mohamed Habili

Ayant largement montré de quoi ils étaient capables, avec leurs attaques aux drones et aux missiles de croisière contre deux sites pétroliers saoudiens majeurs qui ont réduit de moitié la production du géant Aramco, les Houthis en sont venus naturellement à proposer la paix à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite. Leur initiative est ainsi faite qu'elle ne souffre d'aucune ambiguïté : arrêtez de nous bombarder avec vos avions, et vos installations pétrolières seront dorénavant sauvées. Une formulation aux termes facilement renversables : continuez par contre de nous attaquer, et il vous en cuira comme la fois précédente, à supposer que ce ne soit pas davantage. De sorte que l'initiative houthis est aussi explicite à l'endroit qu'à l'envers. Difficile de faire mieux sous le rapport de la clarté. Or il n'y a pas eu que les Houthis pour porter la bonne parole, le Hezbollah, par la bouche même de Hassan Nasrallah, s'y est mis lui aussi, sauf que lui-même l'a adressée en même temps à l'Arabie saoudite et aux Emirats. Ceux-ci n'ayant pas encore été attaqués au cœur pourraient bien en effet avoir formé le projet de ne pas l'être non plus à l'avenir. D'autant qu'ils ont déjà montré une certaine disposition à se retirer purement et simplement du bourbier yéménite. On ne peut cependant exclure que le secrétaire général du Hezbollah parle en l'occurrence à un troisième interlocuteur qu'il n'a pas nommé : Israël, dont les conteneurs d'ammoniac de Haïfa produiraient, s'ils étaient touchés, le même effet que l'explosion d'une bombe atomique.

Suite en page 3

Les États-Unis envoient des renforts, l'Iran menace d'un « champ de bataille »

Tensions dans le Golfe : le monde retient son souffle



Ph/D. R.

La tension est à son comble entre les États-Unis et l'Iran. Le chef des Gardiens de la révolution a prévenu hier que tout pays qui attaquerait la République islamique d'Iran verra son territoire devenir «le principal champ de bataille» du conflit. Lire page 2

Sonatrach

Des contrats gaziers à long terme prochainement renouvelés

Page 2

Rencontres cinématographiques de Béjaïa
L'actualité nationale, thème récurrent de la septième édition

Page 13

Les États-Unis envoient des renforts, l'Iran menace d'un «champ de bataille»

Tensions dans le Golfe : le monde retient son souffle

■ La tension est à son comble entre les États-Unis et l'Iran. Le chef des Gardiens de la révolution a prévenu hier que tout pays qui attaquerait la République islamique d'Iran verra son territoire devenir «le principal champ de bataille» du conflit.

Par Meriem Benchaouia

«**Q**uiconque veut que sa terre devienne le principal champ de bataille, allez-y», a dit le général de division Hossein Salami en conférence de presse à Téhéran. «Nous ne permettrons jamais qu'une guerre empiète sur le territoire de l'Iran.» Une réaction aux propos de Washington la veille qui annonçait l'envoi de renforts militaires dans la région du Golfe après les attaques en Arabie saoudite attribuées à Téhéran et de nouvelles sanctions contre la Banque nationale iranienne, présentées par Donald Trump comme «les plus sévères jamais imposées à un pays». «À la demande de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, le président a approuvé le déploiement de forces américaines, qui seront défensives par nature, et principalement axées sur les forces aériennes et la défense antimissile», a annoncé vendredi le ministre américain de la Défense, Mark Esper. Rappelant la destruction en juin d'un drone américain par les forces iraniennes, après la saisie par l'Iran d'un pétrolier britannique, Mark Esper a estimé que les attaques du 14 septembre



contre deux installations pétrolières en Arabie saoudite «représentaient une escalade spectaculaire de l'agression iranienne». «C'est une première mesure que nous prenons en réponse à ces attaques», a ajouté Mark Esper au cours d'une conférence de presse. «Nous pensons que ce

sera suffisant, mais cela ne veut pas dire qu'il ne puisse pas y avoir de déploiement supplémentaire selon la situation.» Les tensions entre les deux pays n'ont cessé de croître depuis le retrait unilatéral des États-Unis en mai 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien

conclu en 2015, suivi du rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran. Selon M. Zarif, à New-York avant l'Assemblée générale de l'ONU, cela montre que «les États-Unis tentent de bloquer aux Iraniens l'accès à la nourriture et aux médicaments». Ces nouvelles sanctions montrent que les États-Unis sont «désespérés» et que «leur politique de pression maximale (contre l'Iran) a atteint sa fin», a-t-il dit, selon l'agence semi-officielle Isna.

«Des sanctions au plus haut niveau»

Donald Trump a également annoncé, plus tôt, de nouvelles sanctions contre la Banque nationale d'Iran. «Ce sont des sanctions au plus haut niveau», a-t-il précisé dans le Bureau ovale. À ses côtés, le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin a expliqué qu'il s'agissait de cibler «la dernière source de revenus de la Banque centrale d'Iran», déjà sur la liste noire américaine, mais aussi le Fonds national de développement, «c'est-à-dire leur fonds souverain qui sera ainsi coupé» du système bancaire américain. «Cela signifie qu'il n'y aura plus d'argent qui ira aux Gardiens de la révolution», l'ar-

mée d'élite du pouvoir iranien, «pour financer le terrorisme», a-t-il assuré. Des pans entiers de l'économie iranienne, de son système financier aux exportations de pétrole soumises à un strict embargo, sont sous le coup des sanctions des États-Unis. Mike Pompeo a réaffirmé dans un communiqué que «toutes les preuves désignent l'Iran, et uniquement l'Iran» comme responsable des attaques en Arabie saoudite. Ryad a montré vendredi pour la première fois à la presse l'étendue des dégâts sur ses installations pétrolières, une «agression sophistiquée dans sa conception et effrontée dans son exécution», selon le secrétaire d'Etat américain. Les rebelles Houthis du Yémen, qui avaient revendiqué cette offensive ont annoncé envisager l'arrêt de toutes les attaques contre l'Arabie saoudite dans le cadre d'une initiative de paix destinée à mettre fin à un conflit de cinq ans. Pour le gouverneur de la Banque centrale iranienne, Abdolnasser Hemmati, ces nouvelles mesures punitives «montrent à quel point» les Américains «n'arrivent pas à trouver de levier contre l'Iran», qui dément avoir conduit ces attaques. **M. B.**

Sonatrach

Des contrats gaziers à long terme prochainement renouvelés

La Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) annoncera prochainement le renouvellement de ses contrats gaziers à long terme avec certains pays, après avoir renouvelé, en 2018, les contrats avec quatre pays européens, a indiqué son P-dg, Rachid Hachichi. «Depuis l'an dernier, Sonatrach a renouvelé ses contrats de gaz avec Naturgy (Espagne), Galp (Portugal), Botas (Turquie) et Eni et Enel (Italie). D'autres annonces seront rendues publiques dans les prochains mois», a avancé M. Hachichi dans un entretien accordé au magazine d'analyse énergétique, «Petroleum Economist». Interrogé sur un éventuel impact du mode de tarification appliqué dans ces contrats sur la flexibilité du pays par rapport à ses clients, M. Hachichi a tenu à souligner que l'Algérie proposait un ensemble «équilibré» de services et que la tarification n'était qu'un élément parmi tant d'autres. «Comme

vous le savez, un contrat de gaz n'est pas seulement une question de prix. Il s'agit d'un ensemble de paramètres, comme la sécurité d'approvisionnement à long terme, la flexibilité saisonnière, la flexibilité à court terme et le niveau de paiement que tous nos clients apprécient», a-t-il répondu. La tarification offerte par les centres de tarification (Hub pricing) «n'offre pas cet ensemble de services», a-t-il soutenu. «Nous pensons donc que Sonatrach continue de proposer un ensemble équilibré de services dans ses contrats de gaz à long terme, la tarification n'étant qu'un élément», a encore souligné M. Hachichi.

Soutenir la production de GNL

A une question sur les perspectives d'augmentation des exportations algériennes de GNL dans les années à venir, il a rappelé que la place qu'occupe la

Sonatrach dans le marché du GNL «lui offre aujourd'hui un avantage concurrentiel en termes de flexibilité sur son marché naturel, à savoir l'Europe, et lui permet de valoriser son gaz sur des marchés lointains offrant des opportunités d'arbitrage». Les capacités actuelles de production de GNL, totalisant près de 100 milliards de m³, «peuvent soutenir nos volumes de production tout en nous offrant un outil précieux pour sécuriser nos livraisons et pour mieux rentabiliser notre gaz», a-t-il assuré. A la question de savoir comment la Sonatrach parviendrait-elle à équilibrer la demande interne croissante sur l'énergie tout en maintenant, voire en augmentant, ses volumes d'exportation, le premier responsable de la compagnie a indiqué que plusieurs démarches sont entreprises pour réaliser ce double objectif. Pour renforcer ses exportations gazières, l'Algérie mise sur le développement du commerce de l'énergie, l'augmentation

de la capacité de l'infrastructure d'exportation, telle que le gazoduc Medgaz vers l'Espagne, et la construction d'une nouvelle jetée de GNL à Skikda. Pour satisfaire la demande nationale croissante, le pays mise surtout sur l'augmentation du nombre de champs et l'optimisation de l'utilisation des champs existants, a-t-il précisé. L'augmentation des nouvelles découvertes sur le terrain, poursuit M. Hachichi, entre dans le cadre de l'amélioration de la performance de la stratégie d'exploration et devrait permettre d'accroître le nombre et le volume des découvertes. Une meilleure mobilisation des réserves et une amélioration des performances en matière de forage, de puits et de volumes constituent, poursuit-il, les autres actions engagées par l'Algérie pour satisfaire la consommation énergétique interne. **Safy T./APS**

Assurances

La Cnas sensibilise les étudiants

Une campagne de sensibilisation sera lancée aujourd'hui dimanche au niveau des universités d'Alger en vue de tenir les étudiants informés de leurs droits et obligations vis-à-vis de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) et leur permettre d'obtenir la carte Chiffa directement à l'université, a indiqué, samedi, un communiqué de cet organe. S'étalant du 22 au 26 septembre

courant, cette campagne a pour objectif d'informer les étudiants sur leurs droits et obligations vis-à-vis de la Cnas, tout en leur permettant d'obtenir la carte Chiffa directement au niveau de des universités et instituts, a précisé la même source. Le programme de cette campagne, organisée pour la deuxième fois consécutive, touchera l'université Houari-Boumediène à Bab Ezzouar, l'université d'Alger 2 à

Bouzareah et l'université d'Alger 1 (la Fac centrale et de médecine). Les cadres de la Cnas -Agence d'Alger- donneront aux étudiants les différentes informations concernant l'affiliation, le dossier à fournir et les différents avantages offerts. Cette manifestation permettra aux étudiants de ces universités qui n'avaient pas retiré leurs cartes chiffa au niveau des centres de la Cnas durant l'année

universitaire précédente, de le faire directement au niveau de l'université. Concernant les nouveaux bacheliers (rentrée universitaire 2019/2020), la même source a précisé qu'il a été procédé à l'élaboration des dossiers à leur profit pour leur permettre de bénéficier d'une carte chiffa dans les plus brefs délais. **T. G.**

Le RND se décidera le 4 octobre

Abdelaziz Belaid, 15^e postulant aux présidentielles du 12 décembre

■ En prévision des présidentielles décidées pour le 12 décembre prochain, au moment où le RND annonce une session de son conseil national pour le 4 octobre en vue de trancher la question de sa participation ou non, Abdelaziz Belaid, président du parti El Moustakbel, a, après Ali Benflis, président de Talaie El-Hourriyet, et Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El-Bina, retiré hier les formulaires de parrainage.

Par Lynda Naili

La liste des prétendants à la magistrature suprême du pays de rallonge. Portée à quatorze candidats avant-hier, elle est passée hier à quinze, selon l'Autorité indépendante des élections, par la voix de son responsable de la communication, Ali Draâ. Déjà candidat à la présidentielle annulée du mois d'avril dernier, Abdelaziz Belaid, président du parti El Moustakbel, décide de postuler à celle du 12 décembre prochain en retirant hier les formulaires de candidature après, entre autres, Ali Benflis, président de Talaie El-Hourriyet, et Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El-Bina. A cet effet, hier matin, des délégués du parti de Abdelaziz Belaid se sont présentés au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections sise au Club des Pins-Alger, pour y retirer les formulaires de parrainage (formulaires de signatures individuelles) en vue de la candidature de Abdelaziz Belaid au scrutin présidentiel fixé pour le 12 décembre 2019. A ce titre, depuis la convocation par Abdelkader Bensalah, chef de l'Etat par intérim, dimanche dernier du corps électoral pour l'élection du président de la République, prévue le 12 décembre, à la journée d'hier ce sont quinze postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain qui ont retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles, a indiqué l'Autorité nationale indépendante des élections. « Parmi ces postulants, figurent des représentants de partis et des indépendants », a précisé le chargé de communication de l'Autorité, Ali Draâ, qui citera notamment Ali Benflis, président du parti Talaie El Houriet, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA) et Mourad Arroudj, président du parti «Errafah». Dans ce contexte, la même Autorité ne manquera pas



RND R.

de relever que l'opération de retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles se déroule « dans de bonnes conditions », notamment au niveau du nouveau siège, sis à la résidence du Club des Pins et disposant de tous les moyens à même de faciliter les missions de la commission.

Par ailleurs, le bureau national du RND qui a tenu hier une réunion pour évaluer les développements de la situation actuelle du pays, saluant d'une part, la décision de la tenue de cette échéance électorale qui « permettra au pays de recouvrer la continuité naturelle de l'Etat dans un contexte international incertain », et d'autre part, « l'ensemble des mesures prises pour sécuriser la voix du peuple », a décidé de tenir une session du conseil national du parti le 4 octobre prochain pour trancher sur l'éventualité d'une participation du

RND aux présidentielles du 12 décembre. Une occasion également pour le bureau national du RND d'inviter les militants, les élus et les cadres du parti à mener des actions de sensibilisation à tous les niveaux sur l'importance d'une participation massive à ce scrutin.

A noter qu'avant-hier, le président de l'Autorité, Mohamed Charfi a adressé un courrier au Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour le transfert des prérogatives de certains ministères (Intérieur, Justice et Affaires étrangères) concernant l'organisation de l'élection présidentielle à l'Autorité nationale indépendante des élections, conformément aux deux lois organiques relatives au régime électoral et à la création de l'Autorité qui supervisera toutes les étapes du processus électoral. Pour mémoire, la nouvelle loi organique relative au régime électoral,

adoptée la semaine dernière, stipule que le candidat à la présidentielle doit présenter une liste comportant cinquante-mille signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1 200. En outre, le candidat à la présidence de la République doit déposer une demande d'enregistrement auprès du président de cette Autorité, selon cette nouvelle loi exigeant au candidat de joindre à son dossier de candidature qui doit être déposé par lui-même auprès de l'Instance, plusieurs documents dont un diplôme universitaire ou un diplôme équivalent et un certificat de nationalité algérienne d'origine.

L. N.

La question est loin d'être résolue encore cette année

La surcharge des classes, problème insoluble ?

Alger, comme partout dans le pays, certains établissements éducatifs connaissent une surcharge, allant jusqu'à abriter plus de 50 élèves par classe, chose qui n'est dans l'intérêt ni de l'élève ni de l'enseignant, ni la qualité de l'enseignement.

Deux semaines après le lancement de l'année scolaire 2019/2020, la majorité des établissements éducatifs sur le territoire national connaissent une surcharge des classes. Ils sont souvent plus de 45 élèves à s'entasser dans les classes primaires, CEM et lycées, ce qui influe sur le rendement des écoliers et nuit à la qualité des cours donnés par les enseignants. Dans ces classes qui connaissent une surcharge, les enseignants se transforment vite en gendarmes. Au lieu de dispenser les leçons, ils cherchent à calmer les 50 élèves et à faire régner

le silence. Une enseignante de langue arabe dans un lycée de Ain Benian qui connaît une surcharge depuis plus de 4 ans nous affirme qu'avec ce nombre d'élèves en classe toujours en augmentation ça devient difficile de se faire respecter et de donner un cours de qualité aux élèves.

« J'ai trois classes de BEM et ils sont plus de 50 élèves dans chaque classe, avec ce nombre il m'est souvent difficile de finir mon cours », nous confie cette enseignante. Les causes de ce phénomène sont nombreuses. En effet, le retard de réception des projets d'établissements en cours, le déplacement des populations vers des zones peu peuplées auparavant suite aux multiples opérations de relogement sont pour beaucoup dans cette situation. Les partenaires sociaux du ministère de l'Education nationale avaient rele-

vé dans ce sens un manque de prévision et de planification à court, moyen et long terme. En plus, le facteur du redoublement pèse lourd dans l'accroissement de ce phénomène menant à l'entassement de 50 élèves par classe dans certaines régions du pays. De son côté, le coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, a indiqué que « cette rentrée scolaire ne se passe pas dans de bonnes conditions. Nous enregistrons encore une surcharge des classes au niveau des établissements scolaires. La question n'est donc pas résolue ». Cette surcharge peut nuire au rendement de l'élève ainsi que la prestation de l'enseignant et la qualité de l'enseignement, affirmera le coordinateur national du Syndicat national autonome des

professeurs de l'enseignement secondaire et technique. Le constat ainsi établi par le syndicaliste contraste avec les assurances du premier responsable du secteur qui soutenait, à la veille du coup d'envoi de la rentrée scolaire, qu'il « n'est plus possible » de parler de la surcharge des classes. Pour rappel, Abdelhakim Belabed qui préparait sa première rentrée en tant que ministre, avait mis en exergue le nombre « important » de nouvelles infrastructures réceptionnées à l'occasion pour tenter d'éviter le phénomène de la surcharge des classes, à savoir la « réception inédite » de 656 établissements scolaires pour cette année, dont 426 dédiés au cycle primaire, promettant une rentrée scolaire « dans la sérénité ». Belabed avait expliqué le problème de la surcharge des classes par « le mouvement des popula-

LA QUESTION DU JOUR

Les Houthis proposent la paix

Suite de la page une

Ce qui a déjà fait dire à Nasrallah en manière de boutade que le Liban possède déjà la bombe atomique. Une bombe qui se trouve chez l'ennemi et qu'il suffirait de bien ajuster de l'extérieur, c'est d'une certaine façon mieux que de disposer d'une bombe à soi et chez soi. L'attaque houthite sur les deux sites pétroliers saoudiens est une leçon qui donne à réfléchir, et pas seulement aux pays impliqués directement dans le conflit yéménite. L'arme de dissuasion, désormais c'est l'ennemi qui la possède. Et le moyen de la lui faire exploser à la figure pourrait bien avoir été trouvé. C'est là un bouleversement majeur dans la guerre asymétrique. Les drones et les missiles volant à basse altitude n'étant pas détectables par les radars ne sont pas non plus interceptables. Le plus faible a maintenant le moyen de plus faire très mal au plus fort que celui-ci avec ses avions de combat les plus perfectionnés. Aussi longtemps que les drones sont indétectables, l'aviation, l'arme des forts, est comme déclassée. La supériorité aérienne, jusque-là déterminante, peut bien avoir vécu. Ainsi d'ailleurs que tend à le prouver le fait qu'Israël ne se soit pas servi de ses avions de pointe dans sa série d'attaques récentes en Syrie, au Liban et en Irak, mais de drones, qui, en plus d'être indétectables, ne sont pas remontables, si l'on peut dire, jusqu'à leur point de lancement. Double avantage donc. De là les accusations directes portées contre l'Irak, aussi bien par l'Arabie saoudite que par les Etats-Unis. Comme rien ne prouve que drones et missiles sont partis du sud, on peut toujours faire semblant de détenir la preuve qu'ils ont été lancés depuis le nord. La réalité est que personne n'en sait rien pour le moment. Tant que cette faille n'a pas été comblée, et d'abord en Arabie saoudite, aux Emirats, et même en Israël, l'initiative de paix houthite n'est pas à traiter à la légère. Si on n'imagine pas toutefois que l'Arabie saoudite consente à la prendre officiellement en considération, on ne peut exclure qu'elle y réponde favorablement par l'acte, en cessant par exemple ses raids aériens au Yémen.

M. H.

itions en raison des différentes et nombreuses opérations de relogement qui s'opèrent régulièrement dans les wilayas, relevant que les circonscriptions qui connaissent encore ce problème sont « plutôt circonscrites et bénéficient d'un traitement pédagogique et infrastructurel adéquat ». La sérénité promise par la tutelle ne semble, cependant, pas être au rendez-vous, notamment dans certaines régions rurales où des problèmes et manques de diverses natures ont été enregistrés.

Thinhinene Khouchi

Tizi Ouzou

Deux foires incendiées en trois jours dans le même quartier

■ Les bâtiments mitoyens ont été sauvés grâce aux efforts du dispositif de la Protection civile déployé sur les lieux, constitué d'une dizaine de camions.

Ph. > D. R.



Par Hamid M.

Une foire commerciale a pris feu vendredi en fin de journée, au niveau du boulevard dit «Ameyoud» de la nouvelle ville de Tizi Ouzou, causant la destruction totale de dizaines de stands commerciaux de divers articles, essentiellement de l'habillement, de la chaussu-

re et produits cosmétiques, sans faire de victime fort heureusement. «Les éléments de la Protection civile de l'unité principale de Tizi Ouzou sont intervenus le 20/09/2019 à 19h12 min pour l'extinction d'un feu qui s'est déclaré dans une foire (centre commercial) sise au boulevard Amyoud ville de Tizi Ouzou», précise un communiqué du même corps constitué, rendu public hier. La foire s'étale sur une superficie de 1 500 m², avec un sous-sol de 225 m², et contenait plusieurs stands commerciaux d'habillement, produits cosmétique, ustensiles de cuisine, articles de ménage et textiles qui ont été réduits en cendres.

Les bâtiments mitoyens ont été sauvés grâce aux efforts du dispositif de la Protection civile déployé sur les lieux, constitué d'une dizaine de

camions d'incendie, 3 ambulances et plus de 60 sapeurs-pompiers. Un agent de la Protection civile, incommodé par la fumée, a été admis aux urgences du CHU Tizi Ouzou où il a été mis sous surveillance médicale, mais ses jours ne sont pas en danger, selon toujours la même source.

La cause de l'incendie, qui a causé d'importants dégâts matériels, reste indéterminée en attendant les conclusions de l'enquête des services de la sûreté de wilaya entamée dès son extinction.

A noter que c'est la deuxième foire commerciale à prendre feu en trois jours au niveau du même quartier, après le sinistre similaire enregistré à quelques centaines de mètres de celui de vendredi.

Hamid M.

Béjaïa

Plusieurs jeunes femmes arrêtées pour atteinte aux mœurs

Cinq jeunes femmes ont été arrêtées ces derniers jours par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Tichy pour prostitution et atteinte aux mœurs. Les accusées, issues de plusieurs wilayas, notamment de l'ouest du pays, ont été présentées devant le parquet de Béjaïa qui a placé sous mandat de dépôt la principale accusée, connue sous le sobriquet de «Noussa». Cette dernière a transformé un appartement dont elle est locataire en lieu de débauche, louant des chambres à des prostituées exerçant dans les cabarets de la région. Les autres jeunes femmes ont été convoquées à une comparution immédiate. Par ailleurs, quatre jeunes

femmes divorcées issues des wilayas de l'ouest et du centre du pays ont récemment été arrêtées pour atteinte aux mœurs par la sûreté de daïra de Souk El-Tenine au courant de la semaine passée. Agées entre 19 et 32 ans, les accusées ont loué un appartement en ville et l'ont transformé en lieu de débauche où elles recevaient leurs «clients» avant que les services de sécurité ne le découvrent. Les prévenues qui cherchaient leur clientèle la nuit au niveau des bars et cabarets de la région ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Kherrata pour «prostitution et non justification de revenus». Elles ont été convoquées pour une com-

parution immédiate et condamnées à un an de prison ferme et une amende de 20 000,00 DA. Par ailleurs, deux femmes âgées de 20 et 26 ans issues de l'ouest du pays ont été arrêtées par les éléments de la police relevant de la sûreté de daïra de Kherrata ces derniers jours pour escroquerie et charlatanisme. Les deux accusées ont été arrêtées suite à une enquête déposée par deux femmes étrangères à la région qui ont été victimes d'escroquerie et vol de leurs bijoux. Après de recherches et investigations, les deux mises en cause ont été arrêtées à l'intérieur d'un restaurant de la région où elles tentaient de se cacher. Leur mode opératoire était de

cibler des maisons et de proposer à leurs propriétaires de neutraliser la magie, purifier leurs maisons d'objets déposés ou de sort jetés sur eux par leurs détracteurs en utilisant des bijoux roulés dans le sucre qu'il ne faut pas ouvrir pendant plusieurs heures, soignant le temps qu'il faut pour que la magie ou le sort disparaisse. Ceci pour qu'elles puissent avoir le temps de disparaître tranquillement en voiture après avoir pris soin de changer les bijoux par des faux en l'absence des victimes. Les prévenues ont été placées sous mandat de dépôt après leur comparution immédiate devant le parquet de Kherrata.

Hocine Cherfa

Médéa

Opération de collecte de déchets en plastique

Une opération de collecte des déchets en plastique a été lancée hier à travers plusieurs agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa, dans le cadre d'une campagne de récupération initiée par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, a-t-on appris auprès du directeur local de l'environnement. S'étalant jusqu'au 20 octobre prochain, cette opération va cibler, dans un premier temps, les quartiers à forte concentration de population et certains décharges sauvages où sont déversées,

habituellement, de grandes quantités de déchets en plastique, post consommation, en particulier les bouteilles de soda, boissons fruitées et d'eau minérale, en vue de récupérer le maximum de déchets et les recycler, plus tard, a expliqué Mustapha Rafei. L'opération de récupération du plastique est menée par l'EPIC «Titteri Nadhafa», en charge de la collecte des ordures ménagères au niveau des grandes agglomérations urbaines, appuyée par des agents communaux et des bénévoles issus des clubs verts et

d'associations écologiques activant dans la wilaya, a-t-il souligné. Les quantités de plastique récupérées seront acheminées vers les centres de tri et les déchetteries, situés aussi bien dans la région ou hors de la wilaya, pour être recyclées et réintroduites dans le circuit de transformation industriel, a fait savoir ce responsable, tout en évoquant la possibilité de confier une partie du plastique récupéré à des micro-entreprises spécialisées dans le recyclage, en leur garantissant, d'une part, un plan de charge, et d'augmenter,

d'autre part, le volume des déchets recyclables. Outre la généralisation de cette campagne à d'autres agglomérations urbaines, les responsables du secteur de l'Environnement prévoient d'organiser une journée de la semaine dédiée exclusivement à l'initiation au tri sélectif, en comptant sur l'appui et la mobilisation des associations de quartiers et des clubs verts pour la réussite de cette expérience, a confié Mustapha Rafei.

Hania T./APS

Collectivités locales

Le wali d'Alger installe les walis délégués récemment nommés

La wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a supervisé, hier à Alger, l'installation des nouveaux walis délégués de nombre de circonscriptions administratives de la capitale, les appelant à ne «ménager aucun effort pour servir le citoyen et réaliser les objectifs tracés en matière de développement local». S'exprimant lors de la cérémonie d'installation des walis délégués des circonscriptions administratives de Draria, Baraki, Hussein Dey, Sidi M'hamed, Chéraga, Zéralda et Sidi Abdallah, le wali d'Alger a indiqué que les changements

survenus au niveau de ces postes interviennent dans le cadre de la politique de l'Etat visant à consacrer le principe de la continuité du développement du service public et confier les responsabilités à toute personne en mesure de poursuivre le travail jusque-là accompli et réaliser les objectifs tracés. Il a appelé, dans le même cadre, les nouveaux walis délégués à être à la hauteur des responsabilités et ne ménager aucun effort pour servir le citoyen, tout en veillant à assurer une présence sur le terrain. S'adressant aux

anciens walis délégués, M. Sayouda a tenu, lors d'une cérémonie organisée en leur honneur, à leur exprimer sa gratitude pour les efforts consentis. Pour rappel, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a procédé, la semaine dernière, à un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution. Dans ce cadre, il a été procédé à la nomination de Djamel Gasmia, wali délégué de la circonscription administrative de Chéraga, Youcef Bechlaoui, wali délégué

de la circonscription administrative de Zéralda, Samir Nefla, wali délégué de la circonscription administrative de Dar El Beida, Fouzia Naama, wali délégué de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, Cherif Boudour, wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, Yazid Delfi, wali délégué de la circonscription administrative d'Hussein Dey, Amar El Gouassem, wali délégué de la circonscription administrative de Draria et Necib Nadja, wali délégué de la circonscription administrative de Sidi Abdallah. **Mahi B.**

À la fin d'une semaine marquée par les attaques en Arabie saoudite

Les cours pétroliers ont fini en légère baisse

■ Les cours pétroliers ont fini en légère baisse vendredi, reprenant leur souffle à la fin d'une semaine marquée par les attaques sur des infrastructures pétrolières en Arabie saoudite et la flambée des prix qu'elles ont déclenchée.

Par Salem K.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a terminé à 64,28 dollars à Londres, en baisse de 12 cents ou 0,2% par rapport à la clôture de jeudi. Sur la semaine, il a gagné 6,7%, sa plus forte hausse depuis janvier. A New York, le baril américain de WTI pour octobre, a reculé de 4 cents, ou 0,1%, pour finir à 58,09 dollars. Sur la semaine, il s'est apprécié de 5,9%, sa plus importante progression hebdomadaire depuis juin. Au vu des forts mouvements observés en début de semaine, avec un bond de près de 15% lundi, le marché «est schématiquement en train de se stabiliser après une semaine assez volatile», a observé Craig Erlam. Les prix restent soutenus par les craintes d'affrontements au Moyen-Orient après qu'une attaque sur les infrastructures saoudiennes le week-end dernier a temporairement divisé par deux la production du premier exportateur mondial d'or noir. «Le risque d'une escalade du conflit avec de nouvelles attaques contre les installations pétrolières dans la région est



Ph.D.R.

relativement élevé», a estimé Eugen Weinberg, analyste pour Commerzbank. Dans un entretien diffusé jeudi par la télévision américaine CNN, le ministre des Affaires étrangères iranien Mohammad Javad Zarif a déclaré que les Etats-Unis ou l'Arabie saoudite déclencheraient «une

guerre totale» s'il leur venait l'idée d'attaquer l'Iran, accusé par plusieurs pays d'être à l'origine de l'attaque. Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, en tournée dans le Golfe, a cependant assuré que les Etats-Unis privilégiaient une «solution pacifique». Le président américain

Donald Trump a annoncé vendredi de nouvelles sanctions contre le système bancaire iranien et notamment contre la Banque centrale, mais a aussi ajouté que «faire preuve de retenue» sur le plan militaire était le meilleur moyen d'afficher «la force» des Etats-Unis. L'Arabie

saoudite a montré vendredi pour la première fois à la presse l'étendue des dégâts sur ses installations pétrolières attaquées le 14 septembre, insistant sur sa détermination à rétablir rapidement sa production. «Une équipe d'urgence a été mise sur pied pour réparer l'usine, relancer les activités et ramener (la production) à son niveau habituel», a souligné Fahad Abdelkarim, un directeur d'Aramco. «La question reste de savoir s'ils peuvent convaincre le marché qu'ils peuvent protéger leurs champs de pétrole», a remarqué Phil Flynn de Price Futures Group. Par ailleurs, «l'impact à long terme des attaques sur l'infrastructure pétrolière saoudienne est toujours difficile à juger car le pays va probablement minimiser les potentiels problèmes étant donné l'importance de ses relations commerciales et l'introduction en Bourse à venir d'Aramco», a remarqué M. Weinberg. Le pays souhaite en effet céder 5% de la compagnie nationale de pétrole sur les marchés, et espère vendre ces parts au prix fort. **S. K.**

Economie

L'Afrique a connu «une amélioration significative» ces dernières décennies

L'Afrique a connu «des changements phénoménaux» et «une amélioration significative» ces dernières décennies, a indiqué l'ancienne dirigeante du FMI, Christine Lagarde. Le rôle de la femme africaine dans l'économie et l'impact de la technologie sur les jeunes sont autant d'éléments ayant contribué à la croissance, a-t-elle estimé dans un entretien accordé à

l'Agence France presse (AFP). Le développement économique en Afrique subsaharienne est aujourd'hui «supérieur à la croissance mondiale», constate-t-elle, soulignant qu'il y a des pays, à l'instar de la Côte d'Ivoire, du Rwanda ou du Sénégal où le développement est encore beaucoup plus rapide. Toutefois, la pauvreté continue d'augmenter en Afrique

sub-saharienne, qui comptait déjà il y a quatre ans plus de la moitié de la population mondiale extrêmement pauvre, a-t-elle relevé, ajoutant que cette région du monde est «particulièrement fragilisée par les changements climatiques et la pression démographique». Pour elle, la paix reste la condition sine qua non du développement en Afrique et dans le monde. Les projections

montrent que d'ici à 2030, près de 9 personnes sur 10 vivant dans l'extrême pauvreté seront originaires de cette région du monde, alors que la population du continent va s'accroître dans le même temps de 1,3 milliard, soit plus de la moitié de la croissance de la population mondiale. Pour 2019, le FMI table sur une croissance de 3,4% du PIB pour cette partie du monde,

contre 3% en 2018 et contre 3,2% pour l'économie mondiale. Mais l'expansion enregistrée en moyenne ces dernières années reste insuffisante pour créer les 20 millions d'emplois qui seraient nécessaires chaque année pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Sara Y./agences

Plainte de Séoul auprès de l'OMC

Le Japon accepte de tenir des discussions bilatérales

Le ministère sud-coréen du Commerce a déclaré que le Japon a accepté son offre de tenir des discussions bilatérales sur sa plainte déposée auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sujet des pratiques commerciales de Tokyo. Cette décision intervient après que Séoul a déposé une plainte devant l'OMC la semaine dernière, qualifiant d'«injuste et

sans fondement» les restrictions imposées par Tokyo à l'exportation de matériaux industriels essentiels vers son voisin asiatique. «Le Japon a notifié à l'OMC qu'il accepterait la demande de la Corée du Sud de solliciter une consultation bilatérale», a déclaré un responsable du ministère sud-coréen du Commerce, de l'Investissement et de l'énergie. Les consultations

bilatérales sont la première étape du règlement du différend commercial entre les deux pays devant l'OMC. S'ils ne parviennent pas à une solution dans les 60 jours, l'Organe de règlement des différends de l'OMC établira un groupe de travail spécial pour se pencher sur le dossier. La décision prise par Tokyo en juillet dernier de réglementer les exportations de matériaux

essentiels à Séoul a été perçue comme une mesure de représailles contre les décisions rendues par la Cour suprême sud-coréenne l'année dernière, ordonnant à des entreprises japonaises d'indemniser les victimes coréennes de travaux forcés entre 1910 et 1945. Le Japon affirme que toutes les indemnités ont été réglées lorsque les deux pays ont normalisé leurs

relations diplomatiques en 1965, bien que le tribunal ait statué que les droits individuels de demander réparation étaient toujours valables. Les deux pays se sont par ailleurs respectivement retirés des listes de partenaires commerciaux de confiance bénéficiant d'un traitement préférentiel dans le cadre des procédures d'exportation.

N. T./APS

Etats-Unis

L'économie n'a «pas besoin d'un stimulus monétaire» supplémentaire

Un dirigeant de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui a voté contre la décision de baisser les taux a estimé que l'économie américaine «n'avait pas besoin d'un stimulus monétaire supplémentaire». Dans un communiqué expliquant sa position, Eric Rosengren de la Fed de Boston s'inquiète notamment qu'une baisse des taux «ne gonfle le prix des actifs et n'encourage

les ménages et les entreprises à trop emprunter». La Fed a décidé mercredi une modeste baisse des taux de 25 points de base mais trois membres du Comité monétaire (FOMC) sur dix ont voté contre. «Même s'il existe clairement des risques liés au commerce et aux préoccupations géopolitiques, abaisser les taux pour tempérer les incertitudes a un coût», a prévenu M. Rosengren qui s'était

déjà opposé en juillet à la première baisse des taux de la décennie. Le président Jerome Powell et la majorité du Comité monétaire justifient cet assouplissement monétaire comme un geste d'«assurance» pour préserver la croissance face aux tensions commerciales et au ralentissement de l'expansion mondiale. Un autre membre de la Banque centrale, James Bullard, de la Fed de Saint Louis

(Missouri) a également voté contre la baisse des taux mais pour des raisons opposées. Il s'est prononcé en faveur d'une baisse plus importante. Dans un communiqué vendredi, il a estimé qu'une réduction d'un demi point «permettrait de se prémunir contre de nouvelles baisses de l'inflation attendue et contre un ralentissement de l'économie qui est soumise à d'importants

risques baissiers». Le Comité monétaire est apparu très divisé sur la décision, un vote de sept contre trois constituant la plus forte opposition rencontrée par le président Jerome Powell depuis son arrivée à la tête de la Fed début 2018. La dernière dissension d'une telle ampleur au sein du FOMC remonte à septembre 2016 sous la houlette de Janet Yellen. **R. E.**

Ghardaïa

Plus de 600 000 quintaux de dattes attendues

■ Une récolte de près de 608 000 quintaux de dattes, toutes variétés confondues, est attendue au titre de la campagne de cueillette de la saison agricole 2018/2019, dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier auprès de la Direction des services agricoles.

Par Nassima A.

Cette production prévisionnelle concerne une récolte de plus de 250 000 qx de dattes de variété supérieure Deglet-Nour, avec un rendement moyen estimé à 48 qx/ha, de 100 000 qx de variété Ghers et 270 000 qx de dattes communes, avec un rendement moyen de 55 qx/ha, a affirmé l'ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA. Cette récolte en hausse comparativement à l'année précédente dépend fortement des conditions climatiques qui marqueront les mois de septembre et octobre prochains, notamment pour les dattes à peau molle très fragile telle que Deglet Nour et El Ghers, sensibles et vulnérables aux fluctuations climatiques, a détaillé M. Khaled Djebrit. L'augmentation attendue de la production pour la campagne de cueillette, lancée en ce mi-septembre courant, est expliquée par l'accroissement du potentiel phoenicicole productif de la wilaya qui est passé de 695 000 palmiers en 2002 à près de 1 300 000 palmiers en 2019, à la faveur de différents programmes de développement agricoles initiés par les pouvoirs publics, les

actions de sensibilisation préventives des phoeniciculteurs et propriétaires de palmiers aux enjeux liés à la production de datte de qualité effectuées depuis le mois de mai dernier, ainsi que le suivi phytosanitaire et le traitement préventif contre les différentes maladies et parasites du palmier et de la datte, a-t-il ajouté. Pas moins de 330 000 palmiers dattiers productifs des palmeraies de la wilaya de Ghardaïa ont été traités en juin dernier contre le Boufaroua et le Myelois par les services de la station de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), en sous traitant avec les micro-entreprises locales et les agriculteurs. Malgré ces performances, la filière phoenicicole fait face à un certain nombre de défis, relatifs notamment à la qualité, la productivité et à la rareté de la main d'œuvre qualifiée pour l'entretien du palmier et l'opération de cueillette, a fait savoir M. Djebrit. Il s'agit également de l'absence d'un circuit commerciale organisé pour la production des dattes qui engendre inéluctablement des problèmes pour l'écoulement et la commercialisation de la production Phoenicicole à forte valeur sur le marché, a relevé ce



responsable. Cette filière de la datte commence à susciter l'intérêt des agriculteurs locaux qui œuvrent pour améliorer le rendement et la qualité de la datte afin de la valoriser au mieux et l'exporter vers les pays étrangers. Le potentiel phoenicicole est appelé à croître dans les prochaines années à la faveur de plusieurs facteurs notamment la création de nouveaux périmètres agricoles sur des terres fertiles au sud de la wilaya où l'existence des potentialités hydriques sou-

terraines sont confortés par la réalisation d'ouvrages de mobilisation et de stockages de ce potentiel hydrique, signale-t-on. Considérée comme l'une des plus importantes zones productrices de datte en Algérie avec près de 1 300 000 de palmiers couvrant une superficie de 13 000 hectares dont 1 148 260 productifs, la wilaya de Ghardaïa compte plusieurs variétés phoenicicole à valeur commerciale très élevée avec une saveur sucrée et une consistance molle.

La variété «Deglet Nour», datte mielleuse aux reflets mordanés, demeure de loin la variété la plus prisée et compte un effectif de 524 350 palmiers. Les variétés «Gars», Timjohart, Ben Kballa parfumées et légèrement caramélisées sont estimées au nombre de 706 560 palmiers, selon les données de la direction des services agricoles.

N. A./APS

Tizi-Ouzou

Récolte de plus de 140 000 qx de céréales, des mesures pour augmenter la production

Une récolte de 142 160 qx de céréales a été réalisée cette année dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué la chargée de la filière céréalière au niveau de la direction locale des Services agricoles, Soraya Ladaouri, lors d'une journée technique sur la filière céréalière. Selon le bilan de la campagne céréalière 2018/2019, communiqué par M^{me} Ladaouri, la récolte a été réalisée sur une superficie de 6 960 ha avec un rendement moyen de 20qx/ha. La production obtenue en blé dur est de 134 272 qx. Elle est de 2 453 qx en blé tendre, 5

237 qx en orge et 198 qx en avoine, a-t-elle précisé. La récolte n'a pas eu lieu sur la totalité de la superficie emblavée et qui était de 7 272 ha, puisque la DSA déplore la perte de 312 ha. Sur cette superficie totale, 134 ha de blé dur, 38 ha d'orge, et 71 ha d'avoine ont été infestés par les mauvaises herbes et fauchés en fourrages. Par ailleurs, 55 ha de blé dur ont été ravagés par des incendies dans les communes d'Agouni Gueghrane et Souamaa et 14 ha de blé dur détruit par la grêle à Mekla, a-t-on observé. S'agissant des ren-

dements de pointe, des pics de production en blé dur et tendre ont été enregistrés dans deux régions céréalières. Il s'agit de Draâ El Mizan où un rendement de 50 qx/ha a été réalisé en blé dur (variété Siméto) et de Fréha avec une production de 40 qx/ha en blé tendre (variété HD-1220), a-t-on relevé. S'agissant de la campagne labours-semelles qui débutera début octobre prochain, la DSA prévoit d'augmenter la superficie d'emblavement pour atteindre les 8 200 ha au lieu des 7 272 ha emblavés durant la campagne céréalière précé-

dente et ce, a-t-on précisé, afin d'augmenter la production locale en céréales. En plus de l'augmentation de la superficie destinée à la culture céréalière, d'autres mesures seront prises pour augmenter la production locale par la mise en pratique de plusieurs mesures en vue d'améliorer les rendements, a annoncé, lors de cette rencontre, le DSA, Laib Makhlof. Le même responsable qui a souligné que l'objectif de cette journée technique sur la céréaliculture, abritée par l'Institut de technologie moyen agricole spécialisée

(ITMAS) de Boukhalfa, est de relever les insuffisances de la filière afin d'y apporter des solutions et d'en améliorer la production. Une feuille de route a été établie à cet effet, dont les principales actions portent sur la catégorisation des céréaliculteurs selon les rendements qu'ils réalisent (fort, moyen ou faible). «Les plus performants et les moyens producteurs vont bénéficier de formation de perfectionnement, et les faibles producteurs qui ont un rendement inférieur à 10 qx/ha seront invités à rejoindre la démarche émancipatrice de la filière ou changer d'activité», a ajouté M. Laib. Les sessions de formation porteront notamment sur l'amélioration de l'itinéraire technique, l'utilisation des engrais, les traitements contre les maladies et les mauvaises herbes, le système d'emblavure, le travail du sol et le choix de la semence. Outre les formations théoriques, un suivi régulier des champs de céréales afin de s'assurer du respect de l'itinéraire technique sera assurée par les services de la DSA, a insisté M. Laib.

Samy Y.

Y. H./ R. R.

Mila

Dépôt de 1 200 dossiers de demande de crédit «R'fig»

Près de 1 200 dossiers de demande de crédit «R'fig» ont été déposés au niveau du guichet unique de la wilaya de Mila au titre de la saison agricole 2019-2020, a indiqué le directeur local des services agricoles, Messaoud Ben Dridi. «Jusqu'au jour d'aujourd'hui 554 dossiers ont été étudiés et validés sur l'ensemble des demandes déposées», a précisé à l'APS le même responsable soulignant que l'opération d'accueil des agriculteurs se déroule dans «de bonnes conditions». L'étude des dossiers se poursuit en coordination avec la Banque de l'agriculture

et du développement rural (BADR) afin de permettre aux producteurs de céréales et de légumes secs de bénéficier des quantités de semences et d'engrais, ainsi que des traitements nécessaires pour les différentes cultures. La même source a ajouté que l'objectif visé est de permettre à 1 600 agriculteurs de la wilaya de bénéficier du crédit «R'fig» au titre de cette saison agricole, rappelant que pour le précédent exercice, 1 490 agriculteurs ont bénéficié de ce crédit. L'augmentation du nombre des agriculteurs bénéficiaires du crédit «R'fig» est en mesure de contribuer à

encourager les agriculteurs à intensifier leurs activités et à accroître la superficie agricole dans la wilaya, souligne-t-on. M. Ben Dridi a dans cette optique souligné que les services agricoles ambitionnent d'atteindre 113 500 hectares dédiés à la céréaliculture répartis sur 67 000 ha mobilisés pour la culture du blé dur, 23 000 ha pour l'orge et 20 000 ha pour le blé tendre et le reste alloué à la culture de l'avoine. Pour rappel, la wilaya de Mila a atteint une production «record» de céréales au cours de la dernière saison avec 3,456 millions de quintaux de céréales.

Tunisie/ Gaz

Le champ «Nawara» entrera en exploitation dans les prochaines semaines

■ Le champ «Nawara» (Sud tunisien) entrera en exploitation dans les prochaines semaines, a affirmé, vendredi, le ministre de l'Industrie et des PME, Slim Feriani.

Par Mondji Y.

Il a relevé, lors de l'ouverture des travaux d'une conférence organisée par l'Association tunisienne de la promotion de la culture financière (ATCF) à Hammamet sur le thème «le financement et la numérisation au service des PME», que ce champ va augmenter de 50% la production nationale en gaz naturel à partir de la prochaine année et réduire de 30% l'importation du gaz.

L'exploitation du champ Nawara permettra de réduire de 20% le déficit de la balance énergétique et d'environ 7% le déficit commercial, a-t-il précisé.

Selon Feriani, la Tunisie n'a pas de choix que d'aller vers l'autosuffisance énergétique et de réduire le déficit à travers le renforcement de la production des énergies renouvelables et des industries extractives.

Il a précisé que le nombre des permis de prospection, actuellement en hausse, a atteint 27 après l'adoption par l'Assemblée des représentants du peuple de 6 nouveaux permis, dont 3 permis de prospection offshore, estimant que le nombre atteindra près de 30 permis avant la fin de cette année.

Le ministre a estimé que la reprise progressive des prospections est un indicateur important reflétant le retour de confiance des investisseurs étrangers dans le secteur de l'énergie en Tunisie, d'autant plus que ce genre d'investissements de prospection nécessite des financements lourds.

Ennahdha apporte son soutien à Kais Saïed au second tour de la présidentielle

Le parti Ennahdha, dont le candidat est arrivé troisième au premier tour de l'élection présidentielle en Tunisie, a annoncé vendredi qu'il soutiendrait l'universitaire Kais Saïed au second tour, ont rapporté jeudi des

médias locaux.

S'exprimant à la presse locale, le porte-parole du parti, Imed Khemiri, a affirmé qu'Ennahdha soutiendrait l'universitaire Kais Saïed au second tour, soulignant que sa formation a choisi de «soutenir le choix du peuple».

Kais Saïed, candidat indépendant et universitaire, a créé la surprise en arrivant en tête du premier tour de la présidentielle dimanche avec 18,4% des voix.

Partisan d'une décentralisation, il sera opposé au second tour à l'homme d'affaires Nabil Karoui, soupçonné de blanchiment et incarcéré, qui avait engrangé 15,6% des voix.

Le candidat d'Ennahdha, Abdelfattah Mourou, avait lui récolté 12,9% des voix.

M. Saïed a déjà obtenu le soutien d'un autre candidat du premier tour, Moncef Marzouki, ancien président de la République.

«Le bureau exécutif du mouvement Ennahdha s'est réuni et soutient Kais Saïed», avait déclaré de son côté jeudi soir Abdelkarim Harouni, qui préside la choura, l'organe consultatif du parti.

«Les membres de la choura ont été consultés et nous avons constaté une orientation claire de la majorité vers Kais Saïed», a-t-il expliqué à la radio Mosaïque FM.

La choura doit se réunir en début de semaine prochaine pour formaliser ce soutien, a indiqué le parti. Le 18 septembre, au lendemain des résul-

résultats officiels, le chef d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, avait uniquement félicité M. Saïed, sur la page Facebook du parti.



Des amendes à trois médias pour «infractions électorales»

La Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (Haïca) de Tunisie a infligé des amendes financières à trois médias pour des infractions électorales. «Express FM, Ibtissama FM et la chaîne de télévision privé Al Janoubia», a rapporté l'agence de presse TAP.

Dans un communiqué publié vendredi, la Haïca expliqué

qu'une amende de 20 000 dinars a été adressée au représentant légal de radio Express FM. L'infraction qui tombe sous le coup des articles 70 et 156 de la loi électorale, consiste en la discussion des résultats d'un sondage d'opinion.

En ce qui concerne Ibtissama FM (trois mille dinars), l'instance explique que la station a fait de la propagande politique en période de silence électoral, citant les articles 69 et 156 de la même loi. Même délit commis par Al Janoubia qui a été sanctionnée par une amende de 10 mille dinars.

Mercredi, le conseil de la Haïca a infligé à l'encontre de la chaîne de télévision privée

Zitouna TV une amende de 20 000 dinars, suite à sa diffusion pour une «publicité politique durant la campagne électorale au profit de l'un des candidats à la présidentielle, et ce, conformément aux dispositions des articles 45 et 46 du décret-loi N° 2011-116 du 2 novembre 2011, relatif à la liberté de la communication audiovisuelle et portant création de la Haïca», avait rapporté la presse locale.

Celles-ci tombent sous le coup de la propagande et de la publicité pour le candidat en question dans «une tentative d'influencer la volonté des électeurs».

M. Y./APS

Sahara occidental/ONU

Le chef de la Minurso visite les camps de réfugiés sahraouis

Le représentant spécial pour le Sahara occidental et chef de la Minurso, Colin Stewart, s'est rendu jeudi aux camps de réfugiés sahraouis dans le cadre d'une visite qu'il a effectuée aux camps. Au cours de ce déplacement, Colin Stewart a rencontré des représentants d'ONG et des responsables sahraouis activant dans le domaine de l'humanitaire, a indiqué le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Omar, dans un tweet.

La visite de Colin Stewart intervient à quelques semaines des délibérations prévues au Conseil de sécurité pour le renouvellement du mandat de la mission qui expire le 31 octobre prochain.

Dans une lettre adressée récemment au président du Conseil de sécurité, Vassily Nebenzia, le président sahraoui, Brahim Ghali, a affirmé que «les restrictions inacceptables imposées par le Maroc à la mission

onusienne et l'échec de cette dernière dans sa mission l'ont délégitimée aux yeux du peuple sahraoui».

Le président sahraoui a également appelé le Conseil de sécurité à hâter la désignation d'un nouvel envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, «animé par les mêmes convictions et la même détermination que son prédécesseur», Horst Kohler.

R. M.

Un des principaux secteurs de l'économie La Mauritanie veut développer la filière des dattes

En Mauritanie, la production de dattes est l'un des principaux secteurs de l'économie. Dans ce pays désertique où la sécheresse est une réalité, l'État a décidé d'investir dans des infrastructures et dans la recherche, afin d'en faire un pôle d'excellence. Vallée de Mhaïreth, dans l'Adrar.

Encaissée dans un canyon, c'est la seule touche de vert dans ce paysage de pierre et de sable. Longue de 8 km, elle permet d'assurer la subsistance de milliers de familles qui cueillent les

dattes puis les revendent sur les marchés de la région. Mais cette année, l'absence de pluie a fait baisser la production. Salem est en train de trier sa récolte de la journée.

«Cette année pour l'instant, il n'a pas encore assez plu, explique-t-il. Vous voyez ici, nous n'avons pas de problème avec l'avancée du désert, puisque nous y sommes déjà. Mais les nappes phréatiques sont importantes et cette année, elles sont vraiment basses et s'il ne pleut plus, on va devoir partir».

Le projet Oasis pour améliorer la production

La production baisse, mais dans tout le pays et particulièrement dans l'Adrar, l'État a développé le projet Oasis pour améliorer la production. Un barrage a déjà été construit, deux autres sont en attente de financement.

«Dans toute la région, il y a une diminution de l'eau, mais cela varie entre les départements», déclare Cheikh Mohamed Moustapha, le responsable du projet Oasis. Atar

est vraiment infesté. Dans les autres départements, cela peut aller. Cette année, il y a un dessèchement parce que les puits sont taris depuis février».

Un laboratoire construit à Atar

Pour pallier ce manque d'eau et améliorer le rendement des palmiers, un laboratoire a été construit à Atar, la capitale régionale. «Ici on stocke les nouvelles cultures», explique un employé du laboratoire. Sélection de

semences, culture in vitro, lutte contre les nuisibles... Mohamed Vall, chercheur dans ce laboratoire, a de grandes ambitions pour la datte mauritanienne. «C'est un laboratoire qui est devenu régional. Du point de vue des équipements, c'est un laboratoire extraordinaire».

Un vœu encore pieux et qui demandera du temps avant d'être totalement efficace. D'ores et déjà, la production de 2019 est en deçà de celle de l'année passée.

RFI



Droits humains

Le Nigeria «déçu» par un rapport d'une experte de l'ONU

■ Le Nigeria s'est déclaré «déçu» par un rapport d'une experte des droits humains des Nations unies qui avait demandé lundi au Nigeria de mettre fin aux exécutions extrajudiciaires commises par les forces de sécurité.

Par Rosa C.

Agnes Callamard, rapporteure spéciale des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, avait demandé que les auteurs de ces actes en répondent devant la justice, dans un rapport préliminaire publié à l'issue d'une visite de douze jours au Nigeria. «Chaque fois qu'une personne décède ou est gravement blessée alors qu'elle est détenue par la police, chaque exécution extrajudiciaire devrait faire l'objet d'une enquête impartiale menée par un organisme indépendant», a-t-elle déclaré à Abuja. Les membres des forces de sécurité soupçonnées de ces actes devaient être suspendus pendant le temps de l'enquête et ceux dont la responsabilité est démontrée démis de leurs fonctions et jugés par la justice civile. «Le gouvernement devrait publiquement condamner toutes les exécutions extrajudiciaires, y compris celles de voleurs armés présumés, et annoncer que leurs auteurs seront traduits en justice dans le

cadre de procès équitables devant des tribunaux civils et sans recours à la peine de mort», a demandé l'experte de l'ONU. «Nous convenons que la violence au Nigeria, ou dans tout pays, constitue une grave préoccupation et qu'il y a un effet de contagion, nous sommes déçus que la rapporteure n'ait rien dit sur la violence à l'intérieur des groupes (extrémistes)», a déclaré le porte-parole de la présidence du Nigeria, Garba Shehu, dans un communiqué. Beaucoup de personnes déplacées au Nigeria sont aussi victimes de ces conflits, a-t-il ajouté. Et le gouvernement fait de son mieux pour mettre fin aux violences. Le porte-parole a lancé un appel pour obtenir le soutien de la rapporteure de l'ONU, notamment pour qu'elle fasse état des efforts du gouvernement nigérian pour mettre fin aux conflits. Les forces de sécurité nigérianes sont régulièrement pointées du doigt par des associations de défense des droits de l'homme pour leurs excès, notamment dans la lutte contre les terroristes de Boko



Haram. Des bandes criminelles volant du bétail, brûlant des maisons, pillant de la nourriture et procédant à des enlèvements contre rançons. R. C.

Yémen

Les rebelles Houthis prêts à faire la paix avec l'Arabie

Contre toute attente, les rebelles Houthis du Yémen ont annoncé être prêts à faire la paix en arrêtant les attaques contre l'Arabie saoudite, au moment où leur allié iranien fait face à d'énormes pressions pour son implication présumée dans la destruction d'infrastructures pétrolières saoudiennes. Dans un discours à l'occasion de la prise par les rebelles de la capitale Sanaa le 21 septembre 2014, le président du Conseil politique des Houthis, Mehdi Machat, a indiqué vendredi soir que ceux-ci envisageaient «l'arrêt de toutes les attaques contre le territoire de l'Arabie saoudite», en espérant que «ce geste aura pour réponse un geste plus fort» de la part des Saoudiens. Il s'agit, selon M. Machat dont les propos sont été rapportés par la télévision Al-Massirah des rebelles, d'une initiative «pour parvenir à la paix par le biais de négociations sérieuses en vue d'achever une réconciliation nationale globale qui n'exclut personne». Elle engage les rebelles à «cesser toutes les attaques contre le territoire saoudien par des drones, des missiles balistiques et d'autres moyens». Les Houthis ont revendiqué haut et fort les attaques du 14 septembre contre les installations pétrolières saoudiennes dans l'est du pays qui ont eu pour conséquence de diviser par deux la production de pétrole du royaume, premier exportateur mondial, et de provoquer une flambée des prix. Au delà, cela a ravivé les craintes d'un affrontement militaire entre les États-Unis

et l'Iran, accusé par Washington d'être responsable de ces attaques. L'annonce yéménite est en totale contradiction avec la posture prise jusqu'ici par les Houthis qui étaient dans une position de défiance et qui ont menacé ces derniers jours de lancer de nouvelles attaques contre l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis. «Nous attendons de cette initiative une meilleure réponse qui comporte l'arrêt de toutes les attaques et tous les raids aériens de nos territoires» par la Coalition militaire dirigée par Ryad, a ajouté le dirigeant rebelle. «Poursuivre la guerre n'est dans l'intérêt de personne», a-t-il affirmé, en demandant la réouverture de l'aéroport international de Sanaa et l'accès libre au port stratégique de Hodeida, dans l'ouest du Yémen, essentiel pour l'acheminement de l'aide humanitaire et les importations. La coalition est intervenue pour soutenir le gouvernement yéménite en 2015 lorsque le président Abedrabbo Mansour Hadi s'est enfui en exil en Arabie saoudite alors que les rebelles s'approchaient de son dernier réduit, Aden, la deuxième ville du Yémen. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts, des civils pour la plupart, et plongé ce pays – le plus pauvre de la péninsule arabique – dans la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU. Les attaques revendiquées par les rebelles Houthis ont provoqué il y a une semaine des incendies sur deux sites dans l'est du royaume saoudien: l'usine d'Abqaiq, la plus grande

au monde pour le traitement de pétrole, et le champ pétrolier de Khurais. Elles ont entraîné une chute de moitié de la production saoudienne, soit environ 6% de l'approvisionnement mondial. L'attaque a été qualifiée d'«acte de guerre» par le secrétaire d'État américain Mike Pompeo qui a été envoyé par le président Donald Trump dans la région pour sonder les dirigeants saoudiens et des Emirats sur une possible riposte à l'Iran. Vendredi, le chef du Pentagone Mark Esper a annoncé l'envoi de renforts dans la région du Golfe à la demande de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes. «En réponse aux demandes des royaumes, le président a approuvé le déploiement de forces américaines, qui seront défensives par nature, et principalement axées sur les forces aériennes et la défense antimissile», a-t-il précisé. L'Arabie saoudite a montré pour la première fois vendredi à la presse internationale l'étendue des dégâts sur ses installations pétrolières attaquées, insistant sur sa détermination à rétablir rapidement sa production en dépit de la montée des tensions dans la région. «La production sera au même niveau qu'avant l'attaque d'ici la fin du mois», a déclaré Fahad Abdelkarim, un directeur du géant pétrolier saoudien Aramco qui gère le site. Mais des spécialistes jugent cet objectif ambitieux. Le bulletin spécialisé du groupe Energy Intelligence a souligné dans un rapport que certaines réparations nécessiteraient «plusieurs semaines».



Commentaire

Prisonniers

Par Fouzia Mahmoudi

Le problème des terroristes étrangers européens en Irak et en Syrie ne cesse de créer des remous que cela soit au sein des pays de l'UE en question ou dans leur relation avec les États-Unis qui dirigent les opérations sur le terrain au Moyen-Orient. Suite à l'incapacité des gouvernements européens à mettre en place une politique claire dans ce dossier délicat, Washington hausse le ton. En effet, le président américain Donald Trump a menacé ce vendredi de libérer aux frontières de l'Europe les djihadistes détenus par les alliés des États-Unis en Syrie si la France, l'Allemagne et d'autres pays européens ne rapatrieraient pas leurs ressortissants. «J'ai vaincu le califat», a affirmé Donald Trump aux journalistes en recevant à la Maison-Blanche le Premier ministre australien Scott Morrison. «Et maintenant, nous avons des milliers de prisonniers de guerre, des combattants de l'EI», a-t-il ajouté en référence aux combattants étrangers du groupe État islamique faits prisonniers par les Forces démocratiques syriennes, la coalition arabo-kurde sur laquelle les États-Unis se sont appuyés pour déloger l'EI de la région qu'il contrôlait dans le nord-est syrien. «Nous demandons aux pays d'où ils sont venus, en Europe, de récupérer ces prisonniers de guerre», a ajouté Donald Trump. «Jusqu'ici, ils ont refusé», a-t-il poursuivi, citant notamment la France et l'Allemagne. «Je vais finir par dire : je suis désolé, mais ou bien vous les récupérez, ou alors nous les ramenons à votre frontière». «Parce que les États-Unis ne vont pas mettre les milliers et les milliers de personnes que nous avons capturées à Guantanamo, les garder prisonniers à Guantanamo pendant 50 ans», a encore noté le milliardaire américain, ce qui coûterait «des milliards et des milliards de dollars.» «On a rendu un immense service aux Européens», a-t-il poursuivi. «S'ils ne les reprennent pas, il faudra probablement qu'on les envoie à la frontière et il faudra qu'ils les capturent de nouveau». Ce n'est pas la première fois que Donald Trump menace les Européens de cette manière. Le mois dernier, le président américain avait déjà menacé de libérer dans leur pays d'origine les djihadistes européens détenus en Syrie si les pays européens ne les rapatriaient pas eux-mêmes. Pour ces derniers cette question épineuse est un véritable casse-tête, une écrasante majorité de leurs opinions publiques étant catégoriquement opposé aux rapatriements de terroristes sur leurs sols. Mais l'ultimatum de Trump les forcera à prendre de difficiles décisions, reconnaître leurs citoyens et donc les ramener sur leurs territoires ou les déchoir de leurs nationalités et en faire le problème de l'Irak et de la Syrie. F. M.

Rencontres cinématographiques de Béjaïa

L'actualité nationale, thème récurrent de la septième édition

■ Une trentaine de films, dont 22 représentant l'Algérie, seront projetés lors de la 17^e édition des Rencontres cinématographiques de Béjaïa, ouvertes hier à la cinémathèque de la ville en présence d'un bon nombre de professionnels et passionnés du 7^e art. Cette manifestation filmique, qui se poursuit jusqu'au 26 du mois de septembre, est marquée par d'intéressantes activités artistiques (rencontres débats, tables rondes, expositions et soirées musicales) et l'actualité nationale comme thème récurrent.

Par Abia Selles

Les Rencontres cinématographiques de Béjaïa, un des événements les plus attendus dans la région, a débuté hier en présence d'un grand nombre de personnalités culturelles et artistiques. La soirée inaugurale a été marquée par un spectacle musical animé par les chanteurs Samira Brahmia et Fayçal Bellatar. Les septièmes Rencontres cinématographiques de Béjaïa se dérouleront, comme il est de coutume, à la Cinémathèque de la ville. Cependant, cette année la manifestation se permet de sortir pour une virée rafraîchissante à Aokas. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une collaboration avec l'asso-

ciation Tadukli (l'Union) du village Aït Aïssa.

Le thème le plus récurrent de cette édition des Rencontres cinématographiques est l'actualité nationale. «C'est une manière d'exprimer notre solidarité avec le peuple», expliquent les organisateurs aux médias. D'ailleurs, la plupart des projections sont des courts-métrages réalisés par des jeunes cinéastes autour de la révolte des Algériens. On cite, dans ce sens, «Vendredi est une fête», un court métrage de 45 minutes de Samir Ardjoum, ex-directeur artistique des RCB. Ce cours-métrage nous fait vivre des moments véridiques du hirak.

Organisées annuellement depuis 2003, les Rencontres cinématographiques de Béjaïa

- RCB, sont la plus ancienne manifestation internationale cinématographique en Algérie. Elles ont pour objectif d'offrir un espace d'échange et d'expression aux professionnels du cinéma et sont également une occasion pour le public de découvrir des films récents en provenance de plusieurs pays. Organisées par l'association Projectheurts, ces rencontres sont devenues un rendez-vous cinématographique incontournable pour le public algérien. Cette fidélité du public est le reflet de notre engagement où chaque spectateur, chaque citoyen vit l'expérience du cinéma pour un partage des valeurs, pour nouer les liens et réduire les distances entre les sociétés et les peuples.

A. S.



«El Djaouhara»

Nardjesse Benhamida publie son premier roman

La jeune écrivaine Nardjesse Benhamida a enrichi, du haut de ses 16 printemps, la bibliothèque littéraire de la wilaya de Mila avec son tout premier roman intitulé «El Djaouhara» (Le joyau).

Native de la ville de Oued Nja (à l'ouest de Mila), cette élève en deuxième année secondaire a affirmé à l'APS que cet ouvrage publié par Dar El-Houda comprend plus de 140 pages scindées en 14 chapitres et raconte les péripéties de Salem, le per-

sonnage principal, dont la quête pour un emploi lui fait croiser la route du malveillant Djaoued. Ce dernier s'était engagé à aider Salem pour trouver un travail et subvenir à ses besoins, mais il s'est retrouvé près d'un cimetière, lieu où cette histoire teintée d'imaginaire commence avec les subterfuges de Djaoued qui tente de lui faire croire que grâce aux pouvoirs d'une pierre lumineuse appelée «El Djaouhara», il allait exaucer son vœu en le téléportant dans une autre dimen-

sion. D'un seul coup, Salem se retrouve seul dans un monde étrange, sans travail, et à partir de là il commence à se parler et sombre dans la mélancolie, amplifiée par des émotions conflictuelles tout en réagissant à son nouvel environnement et cette nouvelle dimension de la planète Terre, ce qui a exacerbé sa situation et lui fait hair Djaoued.

Nardjesse a précisé, à cet effet, qu'à travers son ouvrage, elle a voulu transmettre au lec-

teur tout ce qu'a vécu Salem dans un style descriptif captivant et simple pour véhiculer avec précision le message recherché.

Elle a ajouté qu'une succession d'événements réunira par la suite Salem et Djaoued, qui est devenu une bonne personne en aidant finalement le principal personnage du roman à retourner sur Terre.

Ce geste a annihilé en définitive toute haine et désir de vengeance chez Salem, grâce au pardon qui représente le réel

«joyau» qui a permis de faire revenir Salem de la troisième dimension «complexe» de la terre vers son monde habituel.

C'est ce même esprit de tolérance et de pardon que l'auteure du roman veut insuffler au lecteur à travers son travail inspiré, avec une part d'imaginaire, de notre société et de son vécu empreint de valeurs et de belles qualités.

La jeune écrivaine a également souligné que ce roman est le premier d'une série d'ouvrages fictifs sur lesquels elle travaille, en plus d'autres œuvres du même genre qu'elle envisage de publier à l'avenir avec le soutien et les encouragements de ses parents notamment.

Concernant la conciliation entre l'écriture et les études, l'auteure de Djaouhara a souligné qu'elle veille scrupuleusement à obtenir de bons résultats au lycée, précisant qu'elle écrit généralement durant les vacances et ses moments de repos.

L. B.

Cinéma

«Les Misérables», candidat de la France pour les Oscars

«Les Misérables» de Ladj Ly, film coup de poing sur les violences policières dans les banlieues, est le candidat de la France pour l'Oscar du meilleur film international, a annoncé vendredi le Centre national du cinéma (CNC). Prix du Jury au dernier Festival de Cannes, présenté au dernier Festival de Toronto, «Les Misérables» raconte l'histoire d'une bavure policière dans une cité sensible de Seine-Saint-Denis, département joutant Paris, à travers le destin de «Pento» (Damien Bonnard), un flic qui débarque à la brigade anti-criminalité de Montfermeil et va se retrouver pris dans une situation qui le dépasse.

Premier long métrage de fiction de Ladj Ly, 39 ans, «Les Misérables», qui sortira en France le 20 novembre et dont Amazon a acquis les droits pour les États-Unis, est déjà vendu dans plus d'une cinquantaine de territoires à travers le monde. La commission chargée de désigner le candidat de la France aux Oscars avait présélectionné en début de semaine trois longs métrages : «Les Misérables», «Portrait de la jeune fille en feu» de Céline Sciamma, récit d'une romance interdite entre deux femmes dans un XVIII^e siècle corseté, et «Proxima» d'Alice Winocour, avec Eva Green en astronaute. La 92^e cérémonie des Oscars aura lieu le 9 février 2020

à Los Angeles. La course est encore longue pour l'Oscar du meilleur film international : les pays font leur proposition, puis l'Académie des Oscars publie une première liste de films sélectionnés en décembre, avant d'annoncer en janvier la liste définitive des cinq films nommés. La France n'a pas remporté l'Oscar du meilleur film étranger depuis 1993. Elle avait alors été récompensée pour «Indochine» de Régis Wargnier, avec Catherine Deneuve. La statuette avait été remportée aux derniers Oscars par «Roma» d'Alfonso Cuarón.

R. I.

Patrimoine

Prix record pour une monnaie royale en or

Une monnaie d'or royale a atteint 288 000 euros aux enchères vendredi à Bordeaux (sud-ouest de la France), un prix record pour cette «monnaie de plaisir» frappée pour Louis XIII,

roi de France du XVII^e siècle, a annoncé la maison d'enchères Briscadieu.

Cette monnaie, dont il n'existe que sept exemplaires, qui servait aux tables de jeu du roi et sans

doute à récompenser quelqu'un pour service rendu, représente la tête de profil de Louis XIII (1601-1643) et une croix avec fleurs de lys à son revers.

La maison d'enchères n'a pas

communiqué l'identité de l'acheteur. Ce «Quatre Louis» était le lot phare d'une vente de monnaies d'or royales issues d'une collection privée.

F. H.

AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riad
El Feth)

Jusqu'au 20 octobre :
Exposition «Convergence»
de l'artiste Mohamed Krouer.
Vernissage le aujourd'hui à
partir de 15h.

Institut français d'Alger
Jusqu'au 28 novembre :
Exposition des plus beaux
paysages du Sud capturés
par Oussama Hamdi.



Monaco

Slimani n'a pas joué

L'ATTAQUANT international algérien Islam Slimani, touché au mollet, a déclaré forfait pour le déplacement de l'AS Monaco à Reims pour affronter le stade rémois pour le compte de la sixième journée du championnat de France de Ligue 1, a indiqué le club de la principauté sur son site officiel. Leonardo Jardim a retenu un groupe de vingt joueurs pour effectuer le déplacement à Reims. Respectivement touchés à une hanche et à un mollet, Wissam Ben Yedder et Islam Slimani n'en font pas partie, précise la même

source. Auteurs de trois buts chacun lors des trois derniers matchs, les deux attaquants ne devaient pas fouler la pelouse rémoise hier soir pour le compte de la 6^e journée de Ligue 1. Slimani, 31 ans, sous contrat avec la formation anglaise de Leicester City jusqu'en 2021 avait débarqué sur Le Rocher le 20 août courant, sous forme d'un prêt, avec option d'achat, lui qui avait évolué les deux précédentes saisons à Fenerbahçe (Turquie) et à Newcastle (Angleterre) également sous forme d'un prêt.

MC Oran

L'entraîneur Cherif El Ouazzani sanctionné

L'ENTRAÎNEUR du MC Oran, M. Chérif El Ouazzani, a écopé de deux matchs de suspension pour «critique en public d'un officiel du match», a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Le coach du MCO qui est donc interdit de terrain et de vestiaires à compter de jeudi 19 septembre, devra en outre s'acquitter d'une amende de 100 000 DA, précise l'instance chargée de la gestion de la compétition sur son site officiel. La Commission de discipline de la LFP, réunie jeudi, a infligé également une suspension de trois mois dont un mois avec sursis à Habib Benmimoun, dirigeant au MCO pour «atteinte à la dignité et à l'honneur d'un officiel». La sanction est assortie également d'une amende de 200 000 DA. Par ailleurs, l'entraîneur du RC Arbaâ, Abdenour Hamici, signalé lors du dernier match contre le MO Béjaïa, a écopé d'une mise en garde et d'une amende de 50 000 DA.

Supercoupe «Messieurs» et «Dames» d'Algérie de handball Le CRBBA l'emporte et prend le trophée

LES HANDBALLEURS du CRB Bordj Bou Arréridj ont remporté la supercoupe d'Algérie 2019, en battant leurs homologues du GS Pétroliers (29-26, mi-temps 14-16) en match disputé vendredi soir, à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Les choses avaient très bien commencé pour les Algérois, qui avaient dominé les débats en début de partie, avant de fléchir en fin de match, permettant ainsi aux Criquets de bien revenir, et de l'emporter au final. Il s'agit du deuxième titre majeur pour Bordj Bou Arréridj cette saison, après le Championnat d'Algérie, alors que le GSP avait remporté la Coupe d'Algérie aux dépens de l'Amel Skikda (23-22).

Le GSP sacré en dames, en battant le HBCB

Un peu plus tôt dans l'après-midi, les handballeuses du GSP ont remporté la supercoupe d'Algérie 2019, en battant leurs homologues du HBC El Biar (31-23, mi-temps 17-07), en match disputé aussi vendredi à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Un troisième trophée donc pour le GSP, champion d'Algérie en titre, ayant remporté également la dernière édition de la Coupe d'Algérie, contre cette même équipe du HBC El Biar.

Judo / Grand Prix de Tachkent Trois judokas en Ouzbékistan

TROIS JUDOKAS (messieurs) représentent l'Algérie au Grand Prix de Tachkent, organisé du 20 au 22 septembre 2019 à Tachkent (Ouzbékistan), suivant la liste finale d'admission, dévoilée jeudi soir par les organisateurs. Il s'agit de Fethi Nourine (-73 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg) et Lyès Bouyacoub (-100 kg). Exempté du premier tour dans la Poule «C» des moins de 73 kilos, Nourine débutera directement au deuxième, contre l'Uzbek Obidkhon Nomonov.

Idem pour Benamadi, qui a été exempté du premier tour dans la Poule «D» des moins de 90 kilos, et qui débutera donc directement au deuxième tour, contre le Géorgien Lasha Bekauri. Contrairement à ses compatriotes, Bouyacoub, lui, devra passer par le premier tour, dans la Poule «C» des moins de 100 kilos, où il sera appelé à défier l'Américain L.A. Smith pour une place au deuxième tour. Au total, 421 judokas (231 messieurs et 190 dames), représentant 70 pays, participent à cette compétition.

Une proposition du gouvernement sera matérialisée Les clubs professionnels sauvés ?

■ Le gouvernement algérien proposerait d'aider les clubs professionnels, notamment ceux des Ligue I et II qui se débattent dans des problèmes financiers qui n'en finissent pas.



Par Mahfoud M.

Les clubs veulent être mis sur un pied d'égalité

Il faut savoir que la majorité des SSPA créées dans le cadre du professionnalisme, sinon la totalité, sont déficitaires et même en cessation de paiement pour certains, ce qui a conduit à leur interdiction de recrutement comme le prévoit la loi. Pour remédier à cette situation pénible pour le football algérien, le gouvernement a pensé à une manière de relancer le professionnalisme et aider les clubs. Ainsi, des entreprises, étatiques ou privées, seront affectées à ces clubs pour intégrer le Conseil d'administration en tant qu'actionnaires ou en

les accompagnant en tant que sponsors. Les modalités ne sont pas encore arrêtées et sont encore à l'étude avant la prise de décision. Ce sera une bouffée d'oxygène pour ces clubs qui souffrent beaucoup de ce manque d'argent et se trouvent dans une situation très difficile, ne pouvant pas payer les salaires de leurs joueurs et encadrement technique. Les équipes dites professionnelles sont en fait des formations amateurs étant donné qu'elles comptent, pour la plupart d'entre elles, sur les aides financières des pouvoirs publics et de leurs APC respectives. La majorité de ces clubs ont protesté, depuis

quelque temps, contre le fait que les pouvoirs publics s'accordaient les entreprises, notamment les filiales de Sonatrach. Il faut savoir que quatre clubs sont pris en charge totalement par la firme pétrolière, à savoir le MC Alger, la JS Saoura, le CS Constantine et le MC Oran. Ces clubs bénéficient de toutes les largesses et se permettent de recruter les meilleurs joueurs du marché, ce que les autres clubs trouvent anormal. C'est pourquoi ils demandent à ce que tout le monde soit mis sur un pied d'égalité et le terrain tranchera entre eux tous.

M. M.

Qatar Bounedjah offre le succès à Essad

Baghdad Bounedjah a inscrit le but de la victoire pour Al Sadd face à Umm Salal (2-1) pour le compte de la quatrième journée de championnat qatari.

L'attaquant algérien a obtenu et transformé lui-même un penalty à la 34^e minute pour donner l'avantage à son équipe. Le score est resté inchangé jus-

qu'au coup de sifflet final.

Auteur de son cinquième but en seulement deux matches en championnat cette saison, Bounedjah s'est surtout distingué aujourd'hui avec deux passes incroyables, dont une juste avant la mi-temps où il a lancé son coéquipier Akram Affif d'un coup de ciseau de sa

propre moitié de terrain. Avant la fin de la rencontre, Bounedjah a de nouveau montré sa vision, avec un superbe contrôle et changement d'aile à Hassan Al-Haydos. Deux gestes de grandes qualités. Al-Sadd occupe la première place au classement, alors que Bounedjah est meilleur buteur avec 5 buts.

Match amical Algérie-Colombie

Le match face à la Colombie officialisé

La Fédération algérienne de football (FAF) a confirmé vendredi l'information publiée la veille par son homologue colombienne, concernant le match amical de préparation qui opposera les sélections nationales de ces deux pays le 15 octobre prochain à Lille (France). «La Fédération algérienne de football (FAF) vient de finaliser, il y a quelques instants seulement, le contrat de la rencontre amicale qui devra opposer la sélection nationale à son homologue de Colombie. Ce match aura lieu au stade Pierre-Mauroy de Lille, en

France, le mardi 15 octobre 2019 à 21h00», indique la FAF dans son communiqué publié sur son site officiel. La FAF révèle, par ailleurs, que les Verts joueront un autre match amical durant la même période au stade Mustapha-Tchaker de Blida sans dévoiler l'identité de l'adversaire. «Par ailleurs, la FAF est sur le point de conclure un autre match amical prévu le mercredi 9 ou le jeudi 10 du même mois au stade Mustapha-Tchaker de Blida». Ces deux rencontres amicales s'inscrivent dans le cadre des dates Fifa, allant du 7 au 18

octobre 2019, et sont les dernières de l'année 2019, puisqu'au mois de novembre l'équipe nationale entamera les éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021), avec deux rencontres au programme, à savoir : la Zambie en Algérie, puis le Botswana en déplacement.

Le sélectionneur de la Colombie, le Portugais Carlos Queiroz, a publié mercredi une liste provisoire de 37 joueurs, dont 24 seront retenus, pour affronter l'Algérie et le Chili en amical.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Foot amateur / Frais d'engagement des clubs

La dérogation de la FAF

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a donné son accord pour accepter les engagements de paiement émanant des autorités de wilaya en faveur des clubs amateurs, toutes divisions confondues, a annoncé samedi l'instance fédérale.

«En raison des difficultés financières auxquelles font face plusieurs clubs, notamment pour le règlement des frais d'engagement au titre de la saison 2019-2020, la FAF donne son accord pour accepter les engagements de paiement émanant des autorités de wilaya en faveur desdits clubs, toutes divisions confondues», a écrit l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Plusieurs clubs

évoluant dans divers paliers amateurs et de football féminin sont confrontés à des difficultés financières et n'ont pas encore payé leurs frais d'engagement pour la nouvelle saison au niveau de différentes ligues inférieures, entre autres la Ligue nationale de football amateur (LNFA), la Ligue nationale de football féminin (LNFF) et la Ligue inter-régions de football (LIRF).

La Fédération algérienne de football a fixé la date du 21 décembre 2019 comme dernier délai aux clubs pour la régularisation des droits d'engagement. R. S.

Constantine

Plus de 60 exposants au 2^e salon du bâtiment

PLUS de 60 exposants participeront du 25 au 29 septembre 2019 à la 2^e édition du salon du bâtiment et travaux publics de l'Est devant avoir lieu au complexe culturel Ahmed-Bey de Constantine, a-t-on appris samedi des organisateurs. Cet événement à caractère économique et commercial organisé en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex), se déroulera avec la participation des professionnels du secteur dont des opérateurs représentants des compagnies étrangères, a indiqué, M^{me} Houda Belhadi, membre du comité d'organisation de ce salon.

Cette manifestation devant constituer un carrefour d'échanges et d'affaires entre les professionnels verra également la participation d'opérateurs étrangers ainsi que des laboratoires de contrôle de la qualité, des bureaux d'études, des établissements financiers et des compagnies d'assurance, a souligné M^{me} Belhadi. D'importantes compagnies nationales, à l'instar du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), Naftal, Sonatrach et autres firmes spécialisées dans l'industrie mécanique seront

présentes à cette manifestation qui se veut un espace d'échange et de concertation visant à développer l'économie nationale, selon M^{me} Belhadi. De jeunes entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs d'aide à l'emploi (Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), participeront à l'événement pour leur permettre de se mettre en contact direct avec les grandes entreprises pour développer leurs relations d'affaires et bénéficier de l'expérience en matière de management et de marketing opérationnel, selon la même responsable. Des étudiants et chercheurs spécialisés dans les disciplines en relation avec le secteur du BTP, seront aussi présents au salon pour animer des ateliers et concours et présenter leurs projets et innovations. La première édition du salon du bâtiment et travaux publics de l'Est s'était déroulée en octobre 2018 et avait été marquée par l'enregistrement de près de 10 000 visiteurs professionnels et particuliers, ont rappelé les organisateurs qui tablent au titre de cette 2^e édition sur l'affluence d'au moins 12 000 visiteurs. Fahim N.

Tlemcen

1^{re} édition de la Foire des paysans des parcs nationaux

LE COUP d'envoi de la première édition de la Foire des paysans des Parcs nationaux a été donné samedi au site historique «Grand bassin» de Tlemcen, par les autorités locales et des responsables centraux et locaux des forêts. Cette manifestation, la première du genre au niveau national, regroupe une soixantaine d'agriculteurs et de paysans des trois Parcs nationaux, à savoir le parc national de Tlemcen, le parc national de Djurdjura et celui de Babor-Tababort de Sétif. Les citoyens, très nombreux à l'ouverture de cette manifestation qui met en exergue tous les efforts des paysans des parcs nationaux et leurs contributions dans la préservation de la biodiversité, ont apprécié les

produits Bio présentés tels les confitures de figue de barbarie, de figues, de pommes, ainsi que divers autres produits apicoles, outre les fromages de chèvre entièrement fabriqués par une unité du Parc national de Djurdjura. D'autres produits du terroir, tels que la tomate, la grenade, le caroube en plus des huiles d'olive produites de manière artisanale et des plats comme le «berkoukes» (gros couscous), le couscous et autres gâteaux du terroir, sont mis en valeur pour permettre aux visiteurs de prendre connaissance des potentialités existant chez les riverains des Parcs nationaux. Hania G.

Mort de l'ancien président Ben ali



Louvis

Djalou@hotmail.com

Mila et Béchar

Saisie de 112 kilogrammes de kif traité

■ Une quantité de 112 kg de kif traité a été saisie à Mila et Béchar par des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a annoncé samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Maïssa B.

Des «détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Mila/5^e RM et Béchar quatre narcotrafiquants et saisi 112 kilogrammes de kif traité, un véhicule, deux motos et un téléphone portable», a précisé le MDN. Selon

la même source, un autre individu a été arrêté vendredi à Tindouf par un détachement de l'ANP, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée. Un groupe électrogène, un marteau piqueur, deux sacs de mélange de pierres et d'or brut et deux téléphones portables ont été également saisis, a-t-on ajouté. A Ouargla, un véhicule tout-terrain et 1 344 unités de feux

d'artifices ont été saisis par un détachement de l'ANP, en coordination avec les services des Douanes. Par ailleurs, une tentative d'émigration clandestine de 13 personnes a été déjouée à Annaba par des garde-côtes, tandis que des garde-frontières ont arrêté 4 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tébessa.

M. B./APS

Béjaïa

Une vingtaine de maires refusent d'organiser les élections

Une vingtaine de maires ont affiché leur intention de ne pas encadrer et organiser leur techniquement présidentielles

du 12 décembre à Béjaïa. Une déclaration a été postée sur les réseaux sociaux. Il s'agit des maires de Fénaïa, Feraoun, Bouhamza, Amalou, Béni Maâouche, Ouzellaguen, M'cisna, Chemini, Sidi-Aïch, El-Flay, Akfadou, Tinebdar, Béni Djéïlil, Aït R'zine, Tazmalt, Semaoun, Chellata, Seddouk, Béni Mélikèche et Tamridj. D'autres maires pourraient aussi s'y joindre à ce front de refus, nous dit-on. «Aujourd'hui, 20 septembre 2019, nous, maires de la wilaya de Béjaïa, réitérons notre rejet de mettre en place les modalités techniques pour l'organisation des élections présidentielles du 12 décembre 2019 en Algérie, et de ce fait, déclarons officiellement notre refus

catégorique à prendre part à cette mascarade électorale». Les présidents d'APC ont justifié leur décision par le respect de la volonté populaire. «En effet, notre nîet est indiscutable et plaçons la volonté populaire au-dessus de toute considération. La seule voix légitime est celle du peuple». Les Maires s'élèvent ensuite «contre les multiples et viles pressions exercées par le pouvoir illégitime en place sur les secrétaires généraux des communes afin de les obliger à s'impliquer dans ce processus électoral et rappellent que les maires sont, au vu de la loi, les seuls représentants de l'État au niveau de nos territoires respectifs.

Hocine Cherfa.